

La collective sélective investit le centre de Bordeaux

La Communauté urbaine lance, à partir du lundi 2 février en soirée, la collecte sélective en porte à porte dans le centre de Bordeaux. C'est un temps fort du mouvement de généralisation du tri sélectif sur l'agglomération et une petite révolution pour les habitants et les activités du secteur.

Cette opération va s'étendre progressivement, jusqu'à l'été, dans tout l'hypercentre bordelais. Elle concerne dans un premier temps le secteur de la place des Quinconces, le périmètre concerné étant délimité par le Quai Louis XVIII, le cours Xavier Arnozan, le cours de Verdun, la rue Fondaudège, la rue du Palais Gallien, le cours de l'Intendance et le cours du Chapeau Rouge. Au total, ce sont près de 5 000 habitants qui vont être nouvellement concernés par ce dispositif.

Quoi ?

Deux bacs ont été distribués aux habitants et professionnels. Un bac gris est réservé aux déchets ménagers, un bac vert est dévolu aux emballages recyclables. Ce dernier permet de collecter :

- les bouteilles plastiques (bouteilles d'eau minérale, bouteilles ou bidons de lait, flacons de lessive ou de produits ménages, flacons de produits de toilettes...),
- les emballages métalliques (boîtes de conserve, canettes, aérosols, barquettes...),
- les papiers cartons (journaux et magazines, boîtes et suremballages, briques alimentaires, cartons ondulés...).

Quand ?

Concrètement, les bacs seront collectés trois fois par semaine. Au nord et à l'ouest des Quinconces (rue Fondaudège, rue du Palais Gallien, cours de Verdun, cours Arnozan...) le bac gris sera collecté le lundi et le vendredi soir, le bac vert le sera le mercredi soir.

Pour le secteur situé au sud des Quinconces (allées de Tourny, cours de l'Intendance, boulevard du Chapeau Rouge...) le bac gris sera collecté le mardi et le samedi soir, le bac vert le sera le jeudi soir.

A l'écoute

Un numéro d'appel, le 05 56 11 83 88, est d'ores et déjà opérationnel pour toutes les questions relatives à la collecte des déchets ménagers. En outre, 4 agents interviendront les lundi 2 et mardi 3 février pour donner des explications nécessaires aux particuliers et aider à corriger les erreurs de tri.

La collecte en 2008

- 195 000 tonnes pour les déchets ménagers,
- 33 500 tonnes au porte à porte,
- 3 000 tonnes en apport volontaire
- 13 000 tonnes de verre, ce matériau étant collecté à part essentiellement pour des raisons pratiques.

Pour mémoire, le mouvement de collecte sélective en porte à porte a été lancé par la Communauté urbaine à partir de 1996 : dans un premier temps les secteurs situés au-delà de la rocade, puis à partir de 2002 les différentes communes de la périphérie, avril 2006 pour Caudéran et Saint-Augustin à Bordeaux, depuis décembre 2007 enfin pour les quartiers situés entre les cours et les boulevards à Bordeaux.